



Faire vivre notre modèle associatif



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

Je défendrai inlassablement le fonctionnement associatif de notre Institution. Il est le garant des équilibres, petits et grands, qui sont la seule voie pour le développement des filières. Si France Galop était une société commerciale, elle organiserait presque essentiellement des handicaps et des courses pour chevaux de petite valeur dans le seul objectif de faire de la recette, puisque sa finalité serait de réaliser des bénéfices et de distribuer des dividendes. Le processus de sélection pour créer un cheptel d'élevage, chroniquement déficitaire du point de vue de l'organisateur de courses, serait abandonné. La rentabilité jouerait aussi sur la présence nationale : hors du modèle associatif, plus de la moitié des hippodromes de province (et une bonne proportion des champs de courses d'Ile-de-France) disparaîtraient.

Décidément oui, le modèle associatif est le garant de nos équilibres parce qu'il met en œuvre des mécanismes qui visent à préserver l'intérêt général et, aussi, permettent de se placer dans une vision de long terme.

Vendredi 29 septembre 2017 N°183

La concertation est consubstantielle à la vie associative

Dans notre modèle, les actionnaires sont remplacés par les acteurs des courses qui s'expriment par la voie de leurs représentants élus dans les différentes instances. C'est à eux qu'il revient de peser, en amont comme au moment de la décision, sur la stratégie et sur le fonctionnement du Galop. Les statuts ont ainsi prévu un certain nombre d'instances consultatives qui travaillent en amont des décisions prises parfois par le Comité (approbation des comptes, modifications au Code et vente de biens immobiliers) et, plus généralement, par le Conseil d'Administration. Ces instances doivent instruire les dossiers, souvent sous des aspects plus techniques que politiques. Il leur revient aussi d'assurer la communication et la transparence des dossiers.

La Commission du Code, le Conseil du Plat et le Conseil de l'Obstacle ou encore la Commission des Régions que j'ai l'honneur de co-présider ont une réelle influence dans la mesure où leurs avis, même exprimés de façon divergente, sont régulièrement confirmés par le Conseil d'Administration. Il en va de même pour les Commissions techniques qui, au niveau national comme dans les régions, examinent dans le détail les conditions de courses. Un travail de précision pour appliquer une politique générale qui est forcément reconnu et respecté.

C'est dans ces instances préparatoires que peuvent se discuter les grands équilibres. C'est là que la somme des intérêts particuliers doit se taire pour que, finalement, ce soit l'intérêt général qui soit retenu.



Participer à ces travaux est essentiel. J'insiste auprès des élus PP pour qu'ils y soient assidus. Je sais qu'ils le sont avec détermination. C'est un travail de terrain, parfois ingrat, toujours utile.

La légitimité issue de l'élection

A chaque décision sensible, beaucoup contestent le processus en prétendant ne pas avoir été consultés. Mais, paradoxe souvent constaté, au moment des élections il est souvent difficile de mobiliser des acteurs pour qu'ils acceptent de se présenter sur telle ou telle liste. Dans de nombreux cas, on obtient un accord pour qu'un propriétaire ou un éleveur figure sur une liste, avec une demande précise : ne pas être en position éligible faute de temps ou de motivation. Comment alors reprocher à notre système son manque de concertation si on ne se présente pas aux élections ? La confrontation des points de vue s'exerce largement au sein des instances qui sont prévues pour cela. Ajouter des consultations parallèles et créer de nouveaux cadres de discussions serait une faute : cela alourdirait le processus qui est déjà statutairement assez complet et, surtout, décrédibiliserait finalement l'autorité de la décision finale qui s'imposera à tous.

Je ne peux que voir avec plaisir la volonté exprimée régulièrement par ceux qui réclament plus de concertation. De collectifs en « *think-tanks* » les structures se multiplient, preuve d'une volonté exprimée par certains de s'investir pour prendre en main l'avenir commun. Mais il ne suffit pas de créer des associations. Il faut les rendre légitimes. Et il n'y a qu'une légitimité, celle de l'élection.

Aussi je me dois d'encourager ceux qui veulent agir, ceux qui veulent peser, à rejoindre les associations qui participent et font vivre les débats, en amont de chaque décision. Et au premier rang, évidemment

celle que j'ai l'honneur de présider, l'Association P.P. A la veille de chaque élection, je lance un appel à nos adhérents pour que de nouveaux candidats se présentent. L'appel est manifestement trop faiblement entendu, chez nous comme ailleurs. Comment être crédible en se lamentant à longueur de temps, de tribunes de presse en réseaux sociaux ? Présentez-vous, engagez-vous... nous ne serons jamais assez de bonnes volontés pour animer la vie de notre institution et en définir l'avenir.

Parler d'une seule voix

La pluralité des associations –et même celle des intérêts catégoriels qu'elles représentent parfois–doit permettre la richesse des débats. Les positions sont parfois contradictoires et c'est bien ainsi. Rien n'est plus condamnable à mes yeux que la pensée unique. Pour autant, il est nécessaire qu'en certaines circonstances nous nous retrouvions pour que l'Institution s'exprime d'une seule voix. C'est notamment la condition indispensable d'un discours bien mené avec l'Etat. Les interlocuteurs naturels qui s'expriment devant les ministres au nom de la filière sont à mon sens et prioritairement les présidents du Trot et du Galop. D'autres voix s'expriment parfois et le gage de réussite est qu'elles portent une position d'ensemble. Ainsi, c'est le soutien de l'ensemble des composantes de la filière qui aura donné tout son poids aux revendications portées par les animateurs de la grande manifestation du mois de mars dernier.

Le plan « gagnant-gagnant » qu'il nous faut proposer à l'Etat et qu'a évoqué récemment encore Edouard de Rothschild n'a de chance d'aboutir que si nous le portons ensemble. J'en suis convaincu.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr